

Résolution sur le rôle de l'innovation dans la promotion de la science, de l'éducation et de l'économie numérique

Nous, Ministres participant à la 36^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, réunis à Monaco les 30 et 31 octobre 2019,

Nous appuyant sur la Déclaration d'Erevan adoptée le 12 octobre 2018 par les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage à Erevan (Arménie), lors du XVII^e Sommet de la Francophonie ;

Rappelant la Résolution sur le transfert de connaissances et la valorisation de la recherche, qui y fut adoptée et soulignant, à cet égard, les liens étroits existant entre l'éducation, la recherche et l'innovation, permettant aux établissements d'enseignement supérieur de contribuer aux Objectifs de développement durable, à la croissance et à la création d'emplois ;

Félicitant les organisateurs du Forum économique tenu à Erevan les 9 et 10 octobre 2018, en marge de ce même Sommet, pour le lancement dans ce cadre du Réseau francophone des ministres en charge de l'économie numérique ;

Considérant le lien fort existant entre innovation et développement de l'espace économique francophone, conformément à la Stratégie économique pour la Francophonie ;

Rappelant la Stratégie de la Francophonie numérique : Horizon 2020, adoptée lors du Sommet de Kinshasa en 2012 ;

Reconnaissant le rôle fondamental du numérique dans la promotion et la diffusion de la science et de l'innovation en langue française ;

Soulignant l'importance d'intégrer les politiques des États et gouvernements membres en matière de science, de technologie et d'innovation dans les stratégies nationales de développement de l'espace francophone, notamment en Afrique ;

Reconnaissant l'importance d'intégrer la dimension de l'égalité femmes-hommes dans les politiques et les programmes de développement pour permettre aux femmes d'acquérir de nouvelles compétences, notamment par l'usage des outils numériques, et pour favoriser leur autonomisation ;

Reconnaissons le rôle majeur joué par l'innovation et le transfert de connaissances et sommes déterminés à faciliter l'accès aux compétences et technologies présentes dans l'espace francophone afin de stimuler l'émergence de nouvelles entreprises issues de la recherche et de l'innovation ;

Encourageons l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les opérateurs à mobiliser de nouveaux partenariats, des modèles de financement et des investissements au bénéfice de jeunes entreprises innovantes ;

Réaffirmons notre soutien aux efforts de l'OIF, de l'Assemblée parlementaire, des opérateurs et des conférences ministérielles permanentes de la Francophonie visant à promouvoir l'innovation, le développement numérique et l'esprit d'entreprise ;

Soutenons la promotion d'une innovation inclusive, en particulier au bénéfice des populations locales, des femmes et des jeunes, afin que le développement et la diffusion des nouvelles technologies profitent à tous et ne créent pas de nouvelles fractures ; saluons à cet égard l'adoption du Plan d'action francophone sur l'autonomisation économique des femmes (2018) ;

Encourageons la coopération et les échanges dans l'espace francophone afin de promouvoir les technologies numériques dans l'éducation et la formation ;

Réitérons le soutien au Réseau francophone de l'innovation (Finnov), qui accompagne la réflexion, cartographie les compétences, propose un dispositif de veille en matière d'innovation et offre des opportunités de réseautage au profit des acteurs de l'innovation et de la valorisation de la recherche dans le cadre de manifestations francophones dédiées ;

Soulignons le rôle du Fonds francophone pour l'innovation numérique en matière d'appui à la production de solutions technologiques innovantes répondant à des problématiques liées à des politiques publiques ;

Soulignons également l'importance des initiatives lancées par l'Université Senghor et les campus du nouvel espace universitaire francophone (CNEUF) mis en place par les universités francophones avec le soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie, qui partagent l'objectif d'encourager la collaboration entre le monde académique et économique, favorisant ainsi l'émergence de projets numériques innovants ;

Appuyons l'Initiative pour le développement du numérique dans l'espace universitaire francophone (IDNEUF), tout particulièrement le programme stratégique IDNEUF 2030 et le Fonds (FIDNEUF) mis en place pour le financer, adoptés lors de la dernière réunion des ministres de l'Enseignement supérieur des pays francophones à Bucarest (Roumanie), et invitons à une large participation à la prochaine conférence ministérielle, qui se tiendra dans la ville de Québec en juin 2020 ;

Appelons l'OIF à renforcer dans sa programmation 2019-2022 des programmes visant à favoriser l'innovation et l'éducation par le numérique, en tirant parti de l'expertise disponible au sein des réseaux institutionnels de la Francophonie.